



BCNECOHABITAT

Votre investissement à long terme
directement récompensé

www.bcn.ch

 **BCN**
PLUS FORTS ENSEMBLE

BCN**ECO**HABITAT

PRIME ÉCOLOGIQUE
DE 0,5% SUR VOTRE HYPOTHÈQUE



La BCN favorise la construction, l'acquisition et la rénovation des biens immobiliers selon les standards actuels de développement durable dans le domaine immobilier.

Elle récompense votre engagement lors de l'acquisition ou la construction d'un nouvel objet immobilier certifié. Les rénovations d'un bâtiment ou de son équipement technique en faveur du développement durable bénéficient également d'un avantage.

Avec le prêt hypothécaire BCN**ECO**HABITAT, vous bénéficiez d'une prime de 0,5% du montant emprunté. A titre d'exemple, pour un prêt de CHF 800'000, la BCN vous octroie une prime de CHF 4'000.

Pour l'obtenir, votre objet immobilier doit répondre aux conditions mentionnées ci-contre.



MINERGIE®

Minergie est la réponse aux enjeux futurs concernant la construction durable. Le concept de base d'un tel bâtiment est qu'il atteint un équilibre entre sa production et sa consommation d'énergie.

Les besoins pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, la ventilation et, dans certains cas, la climatisation doivent être entièrement couverts par les énergies renouvelables.



Le CECB est le Certificat énergétique cantonal des bâtiments officiel. Il montre d'une part l'efficacité du bâtiment et d'autre part, la quantité d'énergie nécessaire à un bâtiment utilisée de façon standard. Il est valable pour les bâtiments existants mais aussi pour les nouvelles constructions. Le besoin en énergie est visualisé au moyen d'une étiquette énergétique. Ainsi, en tant que propriétaire, vous pouvez obtenir une évaluation objective de l'état énergétique et de l'efficacité de votre bâtiment.



Nouvelles constructions et nouvelles acquisitions (durée du prêt : 5 ans min.)

LABELS ADMIS	AVANTAGE OCTROYÉ
CECB Etiquette A	Versement d'un soutien au projet correspondant à 0,5% du montant emprunté dans le cadre de l'investissement consenti. Les frais liés à l'étude du dossier sont offerts.
Certificat Minergie A ou P ECO	

Rénovations et assainissements

LABELS ADMIS	AVANTAGE OCTROYÉ
CECB Etiquette B ou amélioration de 3 rangs par rapport à CECB Light (à établir avant travaux).	Versement d'un soutien au projet correspondant à 0,5% du montant emprunté dans le cadre de l'investissement consenti. Les frais liés à l'étude du dossier sont offerts.
Certificat Minergie A ou P ECO	

Technique du bâtiment

Pour des travaux de moindre ampleur, tels que le remplacement d'une ancienne installation de chauffage à mazout, l'installation d'un chauffage à bois ou d'une pompe à chaleur géothermique, ou encore lors de la pose de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques, les frais liés à l'étude du dossier sont offerts.

Renseignements :

- Dans l'un de nos 12 points de vente BCN
- Par téléphone au 032 723 62 37
- www.bcn.ch/ecohabitat



Banque Cantonale Neuchâteloise
Place Pury 4
CH-2001 Neuchâtel

info@bcn.ch
www.bcn.ch